

Courrier arrivé

11 DEC. 2007

COMMUNAUTE DE CNES
VALLEE DE LA SAUER

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 12 NOVEMBRE 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, Mme GESANG, M. MERG, (excusés) qui étaient représentés respectivement par M. VOGEL, Mme FICHTER et M. TRAUTMANN ;

MM. ATZENHOFFER, KELLER, STEINER, (excusés) ;

MM. AMRHEIN, E. HELMER, HERRLE, KLIPFEL, BABILON, Mme KIEFER, M. TREIBER.

DEL. N° 100/2007conseil

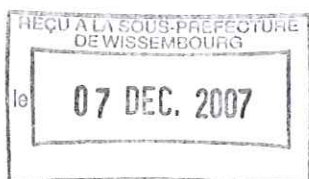
**OBJET : PRET BANCAIRE ET LIGNE DE TRESORERIE : DELEGATION DE LA
DECISION DE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE AU BUREAU**

- *VU les compétences de la communauté de communes,*
- *CONSIDERANT les projets en cours,*
- *CONSIDERANT le besoin de financement,*
- *VU l'avis du bureau en date du 29 octobre 2007,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **de donner délégation au bureau pour choisir l'organisme bancaire proposant la meilleure offre.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 5 décembre 2007

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. LOGEL'.